



## **Check-list avant départ en vacances :**

### **Si votre animal part avec vous :**

- **Si passage de frontière** : Pour l'Europe, les chats, chiens et furets doivent avoir un passeport, une puce électronique et un vaccin contre la rage valable (fait minimum 21 jours, maximum 3 ans avant le passage de frontière). Les autres animaux doivent avoir un certificat vétérinaire de bonne santé (à faire en principe entre 3-5 jours avant le passage de frontière).  
Pour les pays extra-européens (y compris le Royaume-Uni), des dispositions supplémentaires peuvent s'appliquer, comme une prise de sang pour déterminer le taux d'anticorps contre la rage ou l'obligation d'administrer un traitement antiparasitaire (à attester par un vétérinaire). Pour connaître les exigences du pays, nous vous recommandons de faire une demande au consulat (de préférence par écrit). Pensez aussi qu'il peut y avoir des exigences supplémentaires pour revenir en Suisse, pour les connaître, utilisez l'outil en ligne de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires : <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/tiere/reisen-mit-heimtieren/online-hilfe-hunde-katzen-frettchen.html>
- **Pour les chiens** qui vont dans des régions à risque de Leishmaniose (pourtour Méditerranéen et Balkans par exemple) : collier ou pipette anti-moustiques à appliquer minimum 24h avant l'arrivée en zone à risque et évitez de sortir le chien au crépuscule. Eventuellement vaccinez si long séjour ou plusieurs séjours rapprochés.
- **Pour les chats et les chiens** qui vont dans des régions à risque de vers cardiaques/dirofilariose (pourtour méditerranéen et Balkans) : vermifuge le 21<sup>e</sup> jour après l'arrivée en zone à risque puis tous les mois jusqu'au retour des vacances. Exemple : vacances en Italie du 1<sup>er</sup>-15 août : vermifuge le 22 août ; vacances en Espagne du 1<sup>er</sup> juin au 28 août : 1<sup>er</sup> vermifuge le 22 juin puis à refaire le 22 juillet, le 22 août et le 22 septembre.
- **Si votre animal est sous médication**, pensez à avoir suffisamment de médicaments pour la durée du séjour.
- **Prévoir une petite pharmacie de secours** contenant du désinfectant, de la pommade cicatrisante, du charbon actif et des probiotiques en cas de diarrhée, de quoi faire un petit pansement.
- **Avoir un numéro de téléphone d'un vétérinaire proche de votre lieu de séjour.**

### **Si votre animal va en pension :**

- **Chiens** : vaccins maladies et éventuellement contre la toux du chenil à jour, donnez les coordonnées du vétérinaire traitant à la personne responsable. Si le chien a un traitement ou une alimentation spécifique, pensez à les donner avec. Il est conseillé de faire un traitement antipuce et anti-tique ainsi qu'un vermifuge avant le séjour, ainsi qu'après.
- **Chats** : vaccins maladies, y compris contre la leucose (FeLV) à jour et test leucose fait avant les vaccins, donnez les coordonnées du vétérinaire traitant à la personne responsable. Si le chat a un traitement ou une alimentation spécifique, pensez à les donner avec. Il est conseillé de faire un traitement antipuce et anti-tique ainsi qu'un vermifuge avant le séjour, ainsi qu'après.

### **Si votre animal est gardé par un proche :**

- Donnez les coordonnées du vétérinaire traitant à la personne responsable. Si votre animal a un traitement spécifique, veillez à bien expliquer comment vous le donnez à la personne qui s'en chargera.
- Pour les chats qui ont une chatière à puce électronique : pensez à changer les piles avant de partir pour éviter qu'elle tombe en panne pendant votre absence !
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de réserve de nourriture et de litière !

### **Si votre animal est anxieux ou facilement stressé :**

- Si vous partez sans lui, vous pouvez lui laisser un t-shirt/écharpe avec votre odeur.
- Possibilité de mettre des phéromones en diffuseur, de donner des fleurs de Bach calmantes (p.ex. Rescue dans l'eau de boisson), ou différents compléments alimentaires pour les aider à mieux vivre ce stress (votre vétérinaire saura vous conseiller).

BONNES VACANCES !!



© Istock/Getty Images

!